



Réserves Naturelles

ÉTANG NOIR
MARAIS D'ORX
ARJUZANX

Protéger, gérer et sensibiliser



SYNDICAT MIXTE
DE GESTION
DES MILIEUX NATURELS

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX
NATURELS, Denis RICHARD

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

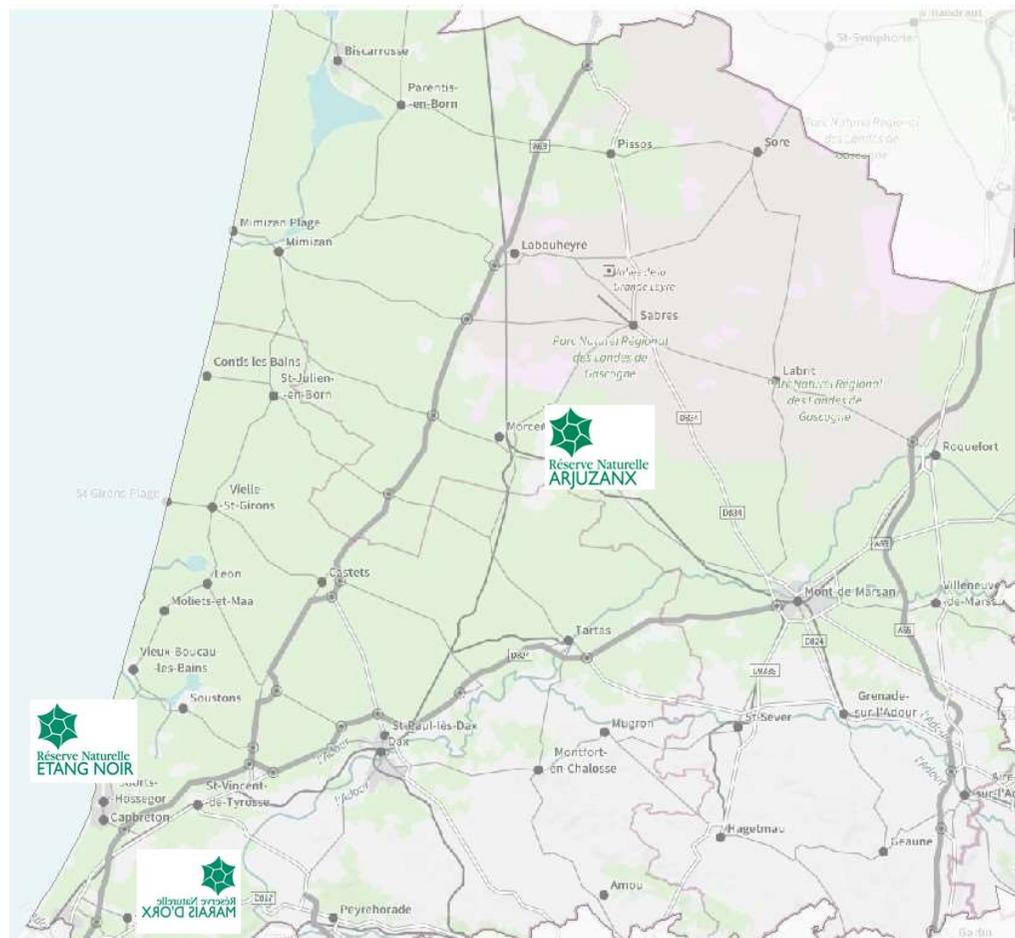
Les origines

- Création : 1^{er} janvier 2004 (20 ans !)
- Enjeux : structurer la gestion de grands espaces naturels landais à fort intérêt écologique et écotouristique
- Objectif : mise en œuvre d'une politique commune de valorisation du Patrimoine Naturel :
 - Protection et gestion des espaces naturels
 - Education et sensibilisation du Public à la Nature
 - Valorisation écotouristique des territoires



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Localisation 3 RNN



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Les origines

- Les statuts :
 - Syndicat mixte ouvert « à la carte »
 - 6 structures publiques adhérentes : Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental 40, 3 Communautés de Communes (Pays Morcenais, Pays Tarusate et MACS), et une commune (St-André-de-Seignanx)
 - 3 Réserves Naturelles Nationales : Marais d'Orx (1995), Arjuzanx (2022) et Etang Noir (1974)

- Surface totale classée RNN : **3 031 ha**



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le fonctionnement



- Gouvernance : un Président et un Comité syndical (21 délégués titulaires)
- Financement : contribution annuelle de chaque structure membre (30,5%), dotations de l'Etat et structures associées (34,5%), et recettes autres (35%)
- Budget annuel (2024)
 - Fonctionnement : 2 580 500€
 - Investissement : 967 700 €
- 28 agents répartis sur 3 sites, dont un service commun

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le site d'Arjuzanx (2022)



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le site d'Arjuzanx (2022)



- **2 676 ha dont 2 205 classés en Réserve**
- Propriétaire : Conseil départemental 40
- Histoire d'une renaturation récente issue de l'industrie minière
- > 4000 espèces recensées et site d'hivernage des grues cendrées
- 1000 ha de zones humides
- Nombre de visiteurs annuel : env. 200 000
- Projets écotouristiques en cours : aire camping-cars, restaurant Catachot, liaison cyclable ...

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le site d'Arjuzanx



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le Marais d'Orx (1995)



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

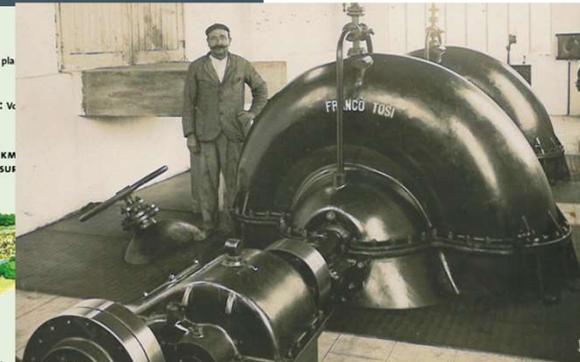
Le Marais d'Orx (1995)



- **1 026 ha dont 774 classés en Réserve**
- Propriétaire : Conservatoire du Littoral
- Histoire d'une renaturation récente suite à une agriculture intensive héritée de Napoléon III
- Equilibre entre enjeux écologiques et enjeux hydrauliques (polder)
- Espèces emblématiques : spatule blanche et balbuzard pêcheur
- Nombre de visiteurs annuels : 60 000 env
- Liaison « cycles/piétons » sur la RD71 entre Labenne et Orx

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Le Marais d'Orx



- 1 - MAISON BÉZIERS : accueil, exposition, observatoire paysager, parking...
- 2 - MAISON DU MARAIS : bureaux, expositions temporaires, salle d'activités...
- 3 - ESPACE DES POMPES OBSERVATOIRE PAYSAGER ET VESTIGES DES POMPES NAPOLEON III
- 4 - LIEU DIT L'ÎLE (Vers Orx)
- 5 ET 6 - GITES

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

L'étang Noir (1974)



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

L'étang Noir (1974)



- 52 ha classés en Réserve
- Propriétaire : communes de Seignosse, Tosse, privés
- Paysage de forêt marécageuse, « fouillis végétal »
- Espèces emblématiques : Cistude d'Europe, l'hibiscus des marais, l'osmonde royale...
- Nombre de visiteurs annuels : 50 000 env.
- Sensibilisation > 1400 scolaires / an et projet « hérisson », outil fédérateur

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

L'étang Noir



Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Zones humides et territoires



- Régulation du cycle de l'eau et des inondations, amélioration de la qualité des eaux
- Préservation des espèces rares et endémiques, haltes migratoires ornithologiques
- Sensibilisation du Public aux problématiques environnementales
- Travail scientifique, collecte de données du réchauffement climatique...
- Ancrage territoriale : « 100% » d'acceptabilité

Espaces naturels protégés = force et résilience des territoires de demain

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels



Merci de votre attention